



# Un an après ses fausses déclarations, Emmanuel Macron se paye une nouvelle fois la tête des Africain-es avec son appel à un New Deal

Par [Milan Rivié](#)

Mondialisation.ca, 04 mai 2021

[CADTM](#) 29 avril 2021

Presqu'un an jour pour jour après ses fausses déclarations pour « une annulation massive » de la dette africaine [1], le président français Emmanuel Macron s'assure un nouveau coup de comm' en plaidant pour un New Deal sur le continent. L'opération vise avant tout à faire la promotion du sommet des 17 et 18 mai prochain à Paris et tenter de (re)faire de la France un acteur incontournable en Afrique. Ces dernières semaines, l'État français s'est pourtant davantage signalé par sa volonté de faire perdurer la Françafrique qu'à une volonté de refonte complète de sa politique de coopération.

## L'annonce d'un « New Deal » pour l'Afrique

En marge d'un déjeuner à l'Élysée (Paris, France) avec le président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi, Emmanuel Macron s'est adressé à la presse concernant l'impact économique désastreux de la pandémie en Afrique. Faisant état du « *ralentissement très fort* » des économies africaines, le président français a déclaré : « *Nous sommes en train collectivement d'abandonner l'Afrique à des solutions qui datent des années 60. Nous devons absolument inventer pour le 17-18 mai prochain, un New Deal du financement de l'Afrique, c'est-à-dire des solutions profondément novatrices, une échelle d'ambition qui corresponde à ce que nous sommes en train de vivre. Sans quoi, nous laisserons le continent africain face à la pauvreté, nous laisserons le continent africain et sa jeunesse face à la réduction de leurs opportunités économiques, à une migration subie et à une expansion du terrorisme* » [2].

*69 millions d'Africain-es supplémentaires – principalement des femmes – seront poussé-es dans l'extrême pauvreté d'ici la fin 2021*

Avec une contraction du PIB de 2,1 % en 2020, une chute drastique des flux financiers extérieurs (investissements directs étrangers, aide publique au développement, envois de fonds de la diaspora), la dépréciation d'une majorité de devise, une hausse vertigineuse de l'endettement extérieur, une insécurité alimentaire croissante symbole de la vulnérabilité du continent aux facteurs exogènes, et 69 millions d'Africain-es supplémentaires – principalement des femmes – poussé-es dans l'extrême pauvreté [3] d'ici la fin 2021 [4], la situation à laquelle doivent faire face les africain-es est effectivement critique.

## Macron c'est la Françafrique

Avant de plaider pour un « New Deal du financement de l'Afrique », Macron devrait d'abord

balayer devant sa porte. Hier comme aujourd'hui, l'État français a une responsabilité majeure dans les trajectoires de développement des pays africains.

En qualité d' « ancienne » puissance coloniale, l'hexagone a laissé une empreinte quasi-indélébile, tant géographiquement (découpage arbitraire de l'Afrique lors de la conférence de Berlin de 1884), que politiquement (destruction des syndicats et ingérence permanente dans les élections), militairement (accords de défense [5], opération Turquoise au Rwanda, etc.), culturellement (imposition du catholicisme et de la francophonie), qu'économiquement (Franc CFA, accords économiques et commerciaux exclusifs ou préférentiels).

*Quoi qu'en dise Macron, l'impérialisme multiforme français perdure encore et toujours sous son mandat. Soft-power ou néocolonialisme, il continue de défendre sous sa présidence ses propres intérêts*

Quoi qu'en dise Macron, cet impérialisme multiforme perdure encore et toujours sous son mandat. *Soft-power* ou néocolonialisme, l'État français continue de défendre sous sa présidence ses propres intérêts. Économiques d'abord, en appuyant les projets écocidaires gaziers et pétroliers de Total au Mozambique et en Ouganda, des concessions portuaires de Bolloré ou encore via le vrai-faux remplacement du Franc CFA. Stratégiques ensuite par son soutien armé à nombre de dictatures [6], ou à son appui aussi continue qu'inefficace à l'opération Barkhane au Sahel [7]. Politiques encore, en accueillant à bras ouvert des chefs d'État fort peu fréquentables, parmi lesquels l'égyptien Al-Sissi en décembre 2020, l'ivoirien Alassane Ouattara en mars ou encore le togolais Faure Gnassingbé en avril 2021. Historiques enfin, en se refusant à délivrer les dossiers classés « secret défense » afin de lever le voile sur les implications françaises dans le génocide des tutsis au Rwanda en 1994 [8] et dans l'affaire de l'assassinat du président Burkinabé Thomas Sankara en octobre 1987 [9]. « Cerise sur le gâteau », il a été le seul chef d'État européen à se rendre aux funérailles du président Tchadien Idriss Déby, sans jamais critiquer le bilan d'un dictateur en place depuis 1990. Préférant saluer la « perte d'un ami courageux », il a officiellement reconnu le Conseil militaire de transition de son fils Mahamat Déby, en violation totale des dispositions prévues dans la constitution tchadienne.

Le « New Deal » ou le « Consensus de Wall Street »

Macron a beau appeler à un « New Deal », ses recettes continuent de promouvoir mal-développement et dépendance. En novembre 2020 déjà, il présentait son « Consensus de Paris », basé sur la promotion « d'un partenariat avec les investisseurs mondiaux pour financiariser le développement et privatiser les biens publics » en Afrique, ce que Daniela Gabor et Ndongo Samba Sylla renommeront plus justement « La Doctrine Macron ou le Consensus de Wall Street » [10]. Ce « New Deal », c'est laisser l'Afrique comme dernier maillon d'une chaîne de valeur pilotée par les intérêts financiers. Les investisseurs véreux et autres fonds vautours en salivent déjà.

*Ce « New Deal », c'est laisser l'Afrique comme dernier maillon d'une chaîne de valeur pilotée par les intérêts financiers. Les investisseurs véreux et autres fonds vautours en salivent déjà*

Macron devrait avant tout s'en tenir au respect de ses engagements. En portant d'abord l'aide publique au développement à 0,7 % du revenu national brut (RNB), sans conditionnalité et uniquement sous forme de don. A ce jour, c'est à peine 0,4 % du RNB, avec une comptabilisation fort discutable et principalement sous forme de prêts. En la

matière, seul le Japon fait moins bien [11]. Mieux encore, en annulant comme promis en avril 2020 [12], les quelques 14 milliards de créances françaises sur les États africains. Tout en arrêtant de défendre le Club de Paris, cartel de créanciers aussi illégitime qu'inefficace. Ou enfin en plaidant au sein de la Banque mondiale et du FMI, institutions où la France dispose d'un poids important, l'annulation pure et simple de leurs créances. En Belgique, une telle résolution parlementaire est en cours de discussion [13], preuve qu'il est possible de faire bouger les lignes. Sans cela, Macron promet effectivement « des solutions qui datent des années 60 ».

## (Re)faire de la France un acteur incontournable en Afrique

Derrière l'annonce d'un « New Deal », Macron souhaite surtout faire la promotion du sommet sur le financement des économies africaines qui se tiendra à Paris les 17 et 18 mai prochain. Toujours plus bousculé par les nouvelles puissances impérialistes, au premier rang desquelles se trouvent la Chine, les pays du Golfe et les BRICS, Macron tente une nouvelle de fois de rendre incontournable l'État français dans les affaires africaines.

*Tout changer pour que rien ne change, voilà l'agenda de Macron pour l'Afrique. S'il souhaite réellement instaurer un « New Deal » à la Roosevelt, qu'il le fasse au sein de ses propres frontières*

Également à l'agenda de ce sommet, le Soudan. 25 après le lancement de l'initiative pays pauvres très endetté (I-PPTE), le Soudan devrait finalement voir sa dette bilatérale être annulée dans le cadre des conditionnalités imposées par le trio Banque mondiale/FMI/Club de Paris [14]. Pour Macron, c'est l'occasion rêvée de faire passer cette annulation comme un acte généreux. Mais il n'en est rien [15]. D'un côté, la France refuse de reconnaître le caractère odieux de la dette du pays, pourtant contractée contre l'intérêt des populations par des dictateurs successifs (Gaafar Nimeiry - 1969-85, Omar el-Béchar - 1989-2019). De l'autre, la BNP Paribas, toujours très proche de l'État français, a été condamnée à une amende de 6,6 milliards d'euros pour avoir violé l'embargo étasunien et financé la guerre au Darfour [16]. Et depuis la révolution populaire ayant conduit à la chute d'Omar el-Béchar en avril 2019, l'hexagone lorgne sur les opportunités d'investissements dans les secteurs pétrolier et aurifère du pays. Une nouvelle opportunité pour la France de convertir ses créances odieuses en investissements dans le cadre d'un contrat dit de désendettement et de développement (C2D) ?

Tout changer pour que rien ne change, voilà l'agenda de Macron pour l'Afrique. S'il souhaite réellement instaurer un « New Deal » à la Roosevelt, qu'il le fasse au sein de ses propres frontières. Dans un pays où la pauvreté et les inégalités ne font que s'accroître, nul doute que nombre de français-es se réjouirait à l'idée d'une reprise de contrôle sur le secteur bancaire en séparant les banques de dépôt des banques d'investissement, ou en taxant bien davantage le capital et les plus riches comme viennent de le proposer de façon surprenante (mais non désintéressée) le FMI et Joe Biden aux États-Unis.

**Milan Rivié**

CADTM Belgique

Image en vedette : - « President Kagame and President Macron attend VivaTech, Paris le 24 mai 2018 » (Paul Kagame is licensed with CC BY-NC-ND 2.0. [creativecommons.org](https://creativecommons.org/))

Notes :

[1] Milan Rivié, « Effet d'annonce, mensonge et omission sur les dettes africaines, Macron mise sur le Club de Paris », CADTM, 1<sup>er</sup> juillet 2020. Disponible à : <https://www.cadtm.org/Effet-d-annonce-mensonge-et-omission-sur-les-dettes-africaines-Macron-mise-sur>

[2] « Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et de Félix Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo », Élysée, 27 avril 2021. Disponible à : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/04/27/declaration-conjointe-du-president-emmanuel-macron-et-de-felix-tshisekedi-tshilombo-president-de-la-republique-democratique-du-congo>

[3] Selon les dernières données disponibles, 40,2 % de la population d'Afrique subsaharienne vit dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,90 \$US par jour. Il va sans dire que l'indicateur de 1,90\$US/jour défini par la Banque mondiale est hautement discutable. Voir notamment Éric Toussaint, Milan Rivié, « Le fardeau insupportable de la dette pour les peuples d'Afrique subsaharienne », CADTM, 5 mars 2021. Disponible à : <https://www.cadtm.org/Le-fardeau-insupportable-de-la-dette-pour-les-peuples-d-Afrique-subaharienne>

[4] Toutes les données de ce paragraphe sont extraites du rapport « Perspectives économiques de l'Afrique 2021 », de la Banque africaine de développement. Disponible à : <https://www.afdb.org/fr/documents-publications/perspectives-economiques-en-afrique>

[5] Voir Saïd Bouamama, « L'œuvre négative du néocolonialisme français et européen en Afrique : Les Accords de défense : de la Garnison à la Projection », 15 août 2018. Disponible à : <https://bouamamas.wordpress.com/2018/08/15/loeuvre-negative-du-neocolonialisme-francais-et-europe-en-en-afrique-les-accords-de-defense-de-la-garnison-a-la-projection/#more-413>

[6] Survie, « Coopération militaire et policière en Françafrique, De l'héritage colonial au partenariat public-privé, mars 2018 ». Disponible à : <https://survie.org/publications/brochures/article/cooperation-militaire-et-policiere-en-francafrique>

[7] Rémi Carayol, « Barkhane, une opération dans l'impasse », *Mediapart*, 15 février 2021. Disponible à : <https://www.mediapart.fr/journal/international/150221/barkhane-une-operation-dans-l-impasse>

[8] Survie, « Rwanda - Décryptage du rapport Duclert : une analyse superficielle qui exonère à tort l'État français », 27 mars 2021. Disponible à : [https://survie.org/themes/genocide-des-tutsis-au-rwanda/la-france-et-le-genocide-des-tutsis/article/decryptage-du-rapport-duclert-une-analyse-superficielle-qui-exonere-a-tort-l](https://survie.org/themes/genocide-des-tutsis-au-rwanda/la-france-et-le-genocide-des-tutsis/article/decryptage-du-rapport-duclert-une-analyse-superficielle-qui-exonere-a-tort-l-etat-francais)

[9] Réseau international justice pour Sankara justice pour l'Afrique, « Affaire Sankara et compagnons. Le procès vite ! ... Blaise Compaoré doit être extradé et la France doit coopérer ! », *thomassankara.net*, 14 avril 2021. Disponible à : <https://www.thomassankara.net/affaire-sankara-proces-vite-blaise-compaore-etre-extrade-france-cooperer-communique-de-presse/>

[10] Daniela Gabor, « Ndongo Samba Sylla, La doctrine Macron en Afrique : une bombe à retardement budgétaire », *Le Grand Continent*, 24 décembre 2020. Disponible à : <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/12/24/la-doctrine-macron-en-afrique-une-bombe-a-retardement-budgetaire/>

[11] OCDE, "Covid-19 spending helped to lift foreign aid to an all-time high in 2020", 13 avril 2021 <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2020-detailed-summary.pdf>

[12] Op. cit. note de bas de page n°1.

[13] Voir « Belgique : Proposition de résolution relative à l'annulation des dettes des pays en développement », 19 mars 2021. Disponible à : <https://www.cadtm.org/Video-Belgique-Proposition-de-resolution-relative-a-l-annulation-des-dettes-des> et Renaud Vivien, Aurore Guieu, Anaïs Carton, Femmy Thewissen, Leïla Oulhaj, « La Belgique à l'avant-garde d'une annulation de dettes en temps de pandémie ? », *Le Soir*, 4 mars 2021. Disponible à : <https://plus.lesoir.be/358918/article/2021-03-04/la-belgique-lavant-garde-dune-annulation-de-dettes-en-temps-de-pandemie>

[14] Voir « Club de Paris - Comment sont restructurées les dettes souveraines et pourquoi une alternative est nécessaire », *PFDD*, mars 2020. Disponible à : [https://dette-developpement.org/IMG/pdf/club\\_de\\_paris.pdf](https://dette-developpement.org/IMG/pdf/club_de_paris.pdf)

[15] Milan Rivié, « Somalie, Soudan : le FMI conditionnera l'annulation d'une dette impayable par une thérapie de choc néolibérale », *CADTM*, 23 décembre 2019. Disponible à : <https://www.cadtm.org/Somalie-Soudan-le-FMI-conditionnera-l-annulation-d-une-dette-impayable-par-une>

[16] Voir le documentaire de Thomas Lafarge et Xavier Harel, « Dans les eaux troubles de la plus grande banque européenne », France 3 production, 2018. Disponible gratuitement sur internet en quelques clics

La source originale de cet article est [CADTM](#)

Copyright © [Milan Rivié](#), [CADTM](#), 2021

---

Articles Par : [Milan Rivié](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)